AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 24-3-78 244 18

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION "CENTRE"
(CHER, EURE-ET-LOIR, INDRE, INDRE-ET-LOIRE, LOIR-ET-CHER, LOIRET)
SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
93, rue de Curambourg - B.P. 210 - 45403 FLEURY-LES-AUBRAIS CEDEX
Téléphone : 86-36-24

Commission Paritaire de Presse n° 530 AD

ABONNEMENT ANNUEL : 60 F
M. le Sous-Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux
93, rue de Curambourg B.P. 210
45403 FLEURY-LES-AUBRAIS CEDEX
C.C.P. : La Source 4604-25 C

BULLETIN TECHNIQUE N° 181 — 23 MARS 1978

TAVELURES DU POMMIER ET DU POIRIER

Cette année, l'inoculum des Tavelures est important (périthèces sur feuilles, pustules sur rameaux dans certains vergers de poiriers) et les attaques risquent d'être graves. En conséquence il conviendra d'assurer une bonne couverture des arbres et tout traitement qui aura été lessivé par les pluies devra être immédiatement renouvelé sans attendre un nouvel avis de la station. Il est rappelé que l'on considère qu'il faut 20 à 25 mm de pluie pour lessiver un traitement.

POIRIERS :

En raison des températures fraîches, la végétation évolue assez lentement. Toutefois, la plupart des variétés ont atteint le stade de sensibilité à la maladie. Les projections d'ascospores se poursuivent. En conséquence, si le traitement conseillé dans le Bulletin du 13 Mars n'a pas encore été effectué il convient de le réaliser dès que possible. Si un traitement a déjà été réalisé et s'il a été lessivé par les pluies importantes qui sont tombées dans toutes les régions, il convient de le renouveler.

POMMIERS :

Les projections d'ascospores se poursuivent également. Dans les situations et sur les variétés les plus précoces le stade de sensibilité à la Tavelure (C3-D) commence à être atteint. En conséquence, un premier traitement est conseillé dans ces situations. Ailleurs un traitement devra être réalisé au fur et à mesure que la végétation atteindra le stade sensible C3 - D.

OIDIUM DU POMMIER

Bien que les conditions climatiques actuelles ne soient pas très favorables à la maladie, il est conseillé, dans les vergers où des attaques importantes d'oïdium ont eu lieu l'année dernière, de commencer la lutte contre ce champignon en profitant du traitement dirigé contre la Tavelure.

Les fongicides homologués ou en autorisation provisoire de vente contre l'oïdium sont les suivants (doses exprimées en grammes de matière active par hectolitre d'eau) :

Matières Actives	Doses	Spécialités Commerciales
BENOMYL	30	Benlate
BINAPACRYL	50	Ambox 50
BUPIRIMATE	10	Nimrod
CHINOMETHIONATE	7,5	Morestan
DINOCAP	25	Karathane, Capoïd 25, Crotothane, Sovicap
PYRAZOPHOS	30	Afugan
SOUFRE mouillable (micronisé)	600 de soufre (maximum)	Nombreuses
SOUFRE poudrage (trituré, ventilé, sublimé)	en poudrage	Nombreuses
THIOPHANATE - METHYL	70	Pelt 44
TRIADIMEFON	5	Bayleton 5
TRIFORINE	33,3	Saprol

P. 225

Imprimerie de la Station "Centre" - Le Directeur-Gérant : P. JOURNET

MONILIA DU CERISIER

Cette maladie peut faire de graves dégâts si le printemps est humide, en détruisant les fleurs. Les premières contaminations peuvent avoir lieu avant la floraison. Nous conseillons donc, dès à présent, un traitement qui devra être effectué sur les variétés sensibles dès que la majorité des boutons floraux auront atteint le stade D - E.

Les matières actives suivantes peuvent être utilisées : BENOMYL (Benlate) : 30 g MA/hl - CARBENDAZIME (Bavistine) : 30 g MA/hl - FOLPEL (Nombreuses spécialités) : 100 g MA/hl - MANCOZEBE (Dithane M 45, Sandozèbe) : 160 g MA/hl - THIOPHANATE - METHYL (Pelt 44) : 70 g MA/hl - THIRAME (Nombreuses spécialités) : 200 g MA/hl.

MONILIA DU PRUNIER

Cette maladie peut également compromettre la récolte en détruisant les fleurs. Il est donc conseillé d'effectuer un traitement dès que lamajorité des boutons à fleurs auront atteint ou dépassé le stade où les fleurs commencent à se dégager dans l'inflorescence. On pourra utiliser un des produits conseillés contre le Monilia du cerisier.

CLOQUE DU PRUNIER OU MALADIE DES POCHETTES

Cette maladie fait parfois des dégâts dans quelques vergers de pruniers. Le champignon pénètre dans la fleur avant la floraison et provoque la déformation des fruits qui s'allongent anormalement, restent creux, aplatis et sans noyau. Le traitement dirigé contre le Monilia est également efficace contre la maladie des pochettes.

CLOQUE DU PECHER

En raison des conditions climatiques actuelles, la végétation évolue très lentement ce qui allonge la période de sensibilité à la maladie. En plus les nombreuses précipitations limitent la durée d'efficacité des traitements. En conséquence, il y a lieu de continuer d'assurer la protection des arbres.

PUCERONS

Les premiers pucerons verts et cendrés viennent d'être observés mais les conditions climatiques actuelles sont défavorables à leur développement.

PSYLLES

Dans d'assez nombreux vergers, des pontes importantes ont été déposées. Les premières éclosions ont été observées. Les larves se cachent entre les écailles des bourgeons et sont donc bien protégées des insecticides. Il est actuellement trop tôt pour intervenir.

CECIDOMYIES DES POIRETTES

Depuis quelques années, ce ravageur est en recrudescence dans certains vergers. Les attaques se traduisent par des jeunes poires en forme de calebasses renfermant des asticots. La ponte a lieu avant la floraison, au stade D3 - E.

Les risques de dégâts sont d'autant plus importants que les températures sont élevées. Dans les vergers où l'on redoute ce ravageur, un traitement est conseillé quand la majorité des boutons floraux arrive au stade E avec l'une des matières actives suivantes : DIETHION (Rhodocide) : 100 g MA/hl - LINDANE (Nombreuses spécialités) : 20 g MA/hl - PARATHIONS (Nombreuses spécialités) : 25 g MA/hl - PHOSALONE (Azophène, Zolone) : 60 g MA/hl

.../...

MALADIE DU DESSECHEMENT DES JEUNES POUSSES DU FRAMBOISIER (Didymella applanata)

Cette maladie se manifeste notamment en hiver par la décoloration argentée des tiges atteintes, au printemps par l'annulation des bourgeons ou la formation de pousses faibles, en cours de végétation par l'apparition sur les rameaux, autour des yeux de la base, de taches allongées et violacées qui s'agrandissent et brunissent.

Les premières contaminations à partir de la forme hivernante de ce champignon étant maintenant possibles, il est conseillé d'effectuer un traitement avec l'une des matières actives suivantes : BENOMYL (Benlate) : 30 g MA/hl - CAPTANE (Nombreuses spécialités) : 150 g MA/hl - DITHIANON (Delan) : 50 g MA/hl - MANCOZEBE (Dithane M 45, Sandozèbe) : 160 g MA/hl - THIOPHANATE-METHYL (Pelt 44) : 70 g MA/hl - THIRAME (Nombreuses spécialités) : 200 g MA/hl.

/ CULTURES LEGUMIERES /

MOUCHE DE L'OIGNON - MOUCHE DE LA CAROTTE

Si les infestations de la mouche de l'oignon sont peu importantes, la protection peut être assurée par l'enrobage des semences avec l'un des insecticides suivants : DIETHION (Hylemox, Rhodocide) : 60 g MA/kg - TRICHLORONATE (Phytosol) : 40 g MA/kg.

Les meilleurs résultats pour lutter contre ces ravageurs sont obtenus en effectuant un traitement du sol avant le semis avec des granulés insecticides. Des traitements de rattrapage en pulvérisation du feuillage et du sol, en mouillant abondamment, peuvent être également réalisés.

Les insecticides homologués ou en autorisation provisoire de vente contre la mouche de l'oignon et la mouche de la carotte sont les suivants (doses exprimées en grammes de matière active par hectare) :

Matières Actives	Doses	Spécialités Commerciales	Mouches de l'Oignon	Mouches de la Carotte
BROMOPHOS ETHYL	5400	Nexagan	G.P.	G.P.
CARBOPHENOTHION	6000	Remadion	G	G
CHLORFENVINPHOS	5000	Birlane, Basosol, Psilatox	G.P.	G.P.
CHLORPYRIPHOS	3000	Dursban, Piridur	G	
DIAZINON	8000	Basudine, Umuter	G	G
DICHLOFENTHION	6000	Tri - VC 13	G	G
DIETHION	5000	Hylémox, Rhodocide	G	G.P.
FONOFOS	2000	Dyfonate	G	G
TRICHLORONATE	2500	Phytosol	G.P.	G.P.
CHLORFENVINPHOS	500+500 en localisation		G	G
+ PARATHION	5000+5000 en plein	Birlane mixte	G	G

G = en granulés P = en pulvérisation

MOUCHE DU CHOU

Les premières mouches sont apparues en élevage depuis quelques jours déjà.

Pour combattre la mouche du chou, il est possible d'utiliser l'une des méthodes de lutte suivantes :

* Traitement du sol avant plantation avec l'une des matières actives suivantes : BROMOPHOS - ETHYL (granulés et pulvérisation) : 5400 g MA/ha - CHLORFENVINPHOS (granulés et pulvérisation) : 6000 g MA/ha - DIAZINON : 8000 g MA/ha - LINDANE : 1500 g MA/ha - TRICHLORONATE : 2500 g MA/ha.

* Traitement des graines : LINDANE : 100 g MA/kg - TRICHLORONATE : 40 g MA/kg

* Traitement au pied des choux après plantation et reprise des plants, par dépôt de granulés à base d'un des produits suivants : CHLORFENVINPHOS - DIAZINON - TRICHLORONATE.

P.226

* Arrosage au pied des choux après reprise des plants, à raison de 0,1 l par pied d'une bouillie contenant l'une des matières actives suivantes : BROMOPHOS (50 g/hl) - DIETHION (30 g/hl).

* Poudrage au pied des choux avec un produit à base de LINDANE.

La mouche du chou attaque également les navets. Les traitements du sol avec un produit à base de CHLORFENVINPHOS (6000 g MA/ha) ou de TRICHLORONATE (3125 g MA/ha) donnent des résultats intéressants.

PIETIN-VERSE / CEREALES /

Depuis quelques semaines déjà des symptômes de piétin-verse sont observés dans les blés tendres d'hiver notamment dans les parcelles à précédent paille.

Il est en général trop tôt pour intervenir.

RHYNCHOSPORIOSE ET ROUILLE BRUNE

Des symptômes de Rhynchosporiose sont plus nombreux sur les orges d'hiver et des pustules de Rouille brune sont observables parfois en quantité importante sur des variétés comme SONJA. Dans l'état actuel de nos connaissances, il est souhaitable d'attendre le stade "redressement à un noeud" pour intervenir avec un produit à large spectre d'activité.

DESHERBAGE DES CEREALES APRES LE DEBUT DU TALLAGE

(Complément du Bulletin Technique n° 176)

Le FLAMPROP-ISOPROPYL est utilisable sur blé tendre, blé dur, orges d'hiver et escourgeons. Le DICLOFOP-METHYL peut être employé sur blé tendre d'hiver et blé dur d'hiver, enfin l'association ISOPROTURON + MCPP peut être conseillée sur orges d'hiver et escourgeons.

CHARANCON DELA TIGE DU COLZA / COLZA /

Depuis les captures massives de charançons enregistrées les 9, 10 et 11 Mars notamment dans les départements du Cher et de l'Indre, les prises sont pratiquement nulles dans les différents postes du réseau de piégeage.

Certaines cultures ayant atteint le stade "tige 20 cm" ne sont plus sensibles aux attaques de ce ravageur. Il ne faut pas confondre le charançon de la tige du colza, Ceuthorrhynchus napi, avec le charançon de la tige du chou, Ceuthorrhynchus quadridens. Ce dernier charançon a été capturé presqu'exclusivement dans certains postes de Loir-et-Cher ; il est légèrement plus petit et possède une tache blanche entre les deux élytres.

MELIGETHES

Les conditions climatiques sont défavorables à une activité importante de ce ravageur et les captures sont rares.

Nous rappelons qu'une intervention est nécessaire au stade boutons accolés (D1 - D2) dès que l'on dénombre un méligèthe par inflorescence. Au stade boutons séparés (E) la culture est moins sensible et un traitement n'est justifié que si l'on observe en moyenne deux insectes par inflorescence.

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie,
Chef de la Circonscription Phytosanitaire "CENTRE",

G. BENAS